

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 00229
Numéro SIREN : 355 502 295
Nom ou dénomination : ENTREPRISE PHILIPPE LASSARAT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004168

PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente juin,

La société P.LASSARAT PARTICIPATIONS, SARL au capital de 3.536.000 €, ayant son siège 14/16 rue Eugène Thépot 76600 LE HAVRE, immatriculée au RCS du Havre sous le n° 393 362 173, Associée de la société ENTREPRISE PHILIPPE LASSARAT, propriétaire de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49.999) actions de 120 € de valeur nominale chacune composant le capital social de cette société ainsi que Monsieur Olivier LASSARAT, propriétaire d'une action

AYANT A LEUR DISPOSITION

- l'inventaire, le bilan et le compte de résultat et l'annexe, dressés au 31 Décembre 2021;
- le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes;
- Le texte des projets de décision.

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR

1^{ère} Résolution

Les associés, après avoir pris acte du résultat, des comptes de la société et du rapport des Commissaire aux Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, approuvent les comptes de bilan et de résultat ainsi que les annexes qui ont été mis à sa disposition, et les déclarent définitivement arrêtées.

2^{ème} Résolution

Les associés prennent acte du résultat de l'exercice et décide d'affecter le montant de la manière suivante :

- « résultat de l'exercice 2021 » 3 138 198,19 €
à
- « Autres réserves » 3 138 198,19 €

Après affectation ci-dessus, le compte « Autres réserves » s'établit à la somme de 27 957 971,97 euros.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

3^{ème} Résolution

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, les associés prennent acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé Président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à dix pour cent.

4^{ème} Résolution

Conformément aux dispositions de l'article L823-1 du Code de Commerce, les associés décident de modifier l'article « 19 – Commissaires aux comptes » comme suit :

« 19 – Commissaires aux comptes

Un ou plusieurs Commissaires aux Comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès, sont nommés en même temps que le ou les titulaires pour la même durée conformément aux dispositions du Code de Commerce.

5^{ème} Résolution

Les associés nomment co-commissaires aux comptes les personnes suivantes :

- *MAZARS – 15 quai Lamandé 76600 LE HAVRE,*
- *KPMG SA – Tour Egho – 2 Avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DEFENSE*

pour six ans, c'est-à-dire pour une période allant jusqu'à la décision collective des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

Les associés décident de ne pas renouveler le mandat de SALUSTRO REYDEL SA, commissaire aux comptes suppléant arrivant en fin de mandat à l'issue de la présente décision.

6^{ème} Résolution

Les associés confèrent tous pouvoirs au Porteur d'une copie ou d'un extrait certifié du Procès-verbal de ses délibérations, pour remplir toutes formalités, faire toutes déclarations aux administrations fiscales, et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Olivier LASSARAT en tant qu'Associé et représentant de l'Associé.

La société P.LASSARAT PARTICIPATIONS
représentée par Monsieur Olivier LASSARAT,
Monsieur Olivier LASSARAT en tant qu'Associé,

KPMG

KPMG SA
46 rue Louis Eudier
Immeuble Courbet Plaza
76600 Le Havre

mazars

MAZARS
15 quai Lamandé
76600 Le Havre

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'P' or 'L' followed by a flourish.

*Entreprise Philippe
Lassarat S.A.S*

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2021
Entreprise Philippe Lassarat S.A.S
14 et 16 rue Eugène Thépot - 76600 Le Havre

KPMG

mazars

Entreprise Philippe Lassarat S.A.S
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

Entreprise Philippe Lassarat S.A.S

14 et 16 rue Eugène Thépot - 76600 Le Havre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À la collectivité des associés de la société Entreprise Philippe Lassarat S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Entreprise Philippe Lassarat S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail



KPMG**mazars****Entreprise Philippe Lassarat S.A.S***Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021*

à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "Titres de participations et autres titres immobilisés" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des titres de participations.

La note "Stocks" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des travaux en cours.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



KPMG

mazars

Entreprise Philippe Lassarat S.A.S

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

31 décembre 2021

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le 23 juin 2022

KPMG SA

DocuSigned by:
ANGELIQUE DELANNEY COLOMBE
040DCB6274C149B

Angélique Delanney
Colombe

Associée

Le Havre, le 23 juin 2022

MAZARS

DocuSigned by:
Bertrand Michau
877EAE3F1E73428

Bertrand Michau

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net	31/12/2021	Net	31/12/2020
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires						
Fonds commercial (1)	261 599	34 900		226 699		226 699
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	359 738			359 738		359 738
Constructions	7 859 466	6 536 323		1 323 144		1 462 793
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 983 651	6 711 139		2 272 512		1 940 393
Autres immobilisations corporelles	500 938	428 241		72 697		72 555
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations (mise en équivalence)						
Autres participations	9 143 943	1 548 141		7 595 802		7 614 034
Créances rattachées aux participations	974 196			974 196		974 196
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	434 860	168 000		266 860		253 923
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 518 391	15 426 743		13 091 648		12 904 332
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements	60 000			60 000		60 000
En-cours de production (biens et services)	1 533 880			1 533 880		1 442 246
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	22 168 512	185 782		21 982 731		25 743 455
Autres créances	1 617 969	221 199		1 396 770		3 872 473
Capital souscrit et appelé, non versé						
Divers						
Valeurs mobilières de placement	303 276			303 276		303 276
Disponibilités	34 276 477			34 276 477		24 523 202
Charges constatées d'avance (3)	61 098			61 098		210 478
TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 021 212	406 980		59 614 231		56 155 130
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecarts de conversion actif	625			625		1 116
TOTAL GENERAL	88 540 228	15 833 723		72 706 505		69 060 577
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)				9 750		11 750
(3) Dont à plus d'un an (brut)				607 722		610 551

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000 000	6 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	600 000	600 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	24 819 774	24 059 286
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 138 198	760 487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 557 972	31 419 774
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	707 346	696 126
Provisions pour charges	636 000	636 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 343 346	1 332 126
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 297 172	4 578 296
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 912 567	1 836 953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 835 865	11 168 713
Dettes fiscales et sociales	8 672 191	8 784 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	369 702	275 259
Autres dettes	74 698	172 817
Produits constatés d'avance (1)	11 628 972	9 490 981
TOTAL DETTES	36 791 168	36 307 729
Écarts de conversion passif	14 019	948
TOTAL GENERAL	72 706 505	69 060 577
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 081 240	3 188 581
(1) Dont à moins d'un an (a)	34 709 927	33 119 148
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14 753	14 428
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	94 461 424	77 639 470
Chiffre d'affaires net	94 461 424	77 639 470
Dont à l'exportation	3 817 937	4 468 800
Production stockée	91 633	- 1 279 183
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	62 519	260 021
Autres produits	1 578 795	1 105 440
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	96 194 371	77 725 748
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 956 087	8 702 244
Variations de stock	-	8 042
Autres achats et charges externes (a)	48 582 785	35 862 815
Impôts, taxes et versements assimilés	1 143 342	1 410 000
Salaires et traitements	20 278 323	18 271 731
Charges sociales	9 888 648	8 626 742
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 172 384	1 204 454
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	72 961	85 215
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	868 120	2 179 143
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	90 962 650	76 350 386
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 231 721	1 375 362
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23	5 040
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 116	676 746
Différences positives de change	15 614	6 131
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 753	687 917
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 857	187 347
Intérêts et charges assimilées (4)	133 029	718 767
Différences négatives de change	38 614	11 995
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	190 500	918 109
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 173 748	- 230 193
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	5 057 974	1 145 169

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	36 013	2 239
Sur opérations en capital	238 500	1 955
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	180 000	74 789
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	454 513	78 984
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	161 985	210
Sur opérations en capital	1 192	71 108
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	197 921	63 500
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	361 098	134 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	93 415	-55 834
Participation des salariés aux résultats (IX)	578 793	-
Impôts sur les bénéfices (X)	1 434 397	328 848
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	96 665 636	78 492 649
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	93 527 438	77 732 161
BENEFICE OU PERTE	3 138 198	760 487
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	201 687	304 140
- Redevances de crédit-bail immobilier	75 540	75 183
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PHILIPPE LASSARAT

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : Entreprise PHILIPPE LASSARAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 72 706 505 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 3 138 198 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 9 mai 2022 par le président de la société.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 modifié par les règlements N°2015-06 et 2016-07 du 26/12/2016 applicable à la clôture de l'exercice et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées par la constatation d'une provision.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 2 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

En l'absence de limite prévisible de leur durée d'utilisation, les fonds commerciaux et écarts d'acquisition ne font l'objet d'amortissement. Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 de l'ANC, il a été réalisé à la clôture de l'exercice un test de dépréciation pour l'ensemble de ces actifs

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

- Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.
- Les travaux en cours sont comptabilisés au prix de vente. Ils intègrent donc un profit à l'avancement., déterminé en fonction du pourcentage d'avancement réel des chantiers. Une provision est constatée lorsqu'une perte à terminaison est prévue sur le chantier.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées par la constatation d'une provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TF 00-02
- Taux moyen de charges sociales : 40%
- Départ volontaire

Pour le personnel "Ouvriers", les engagements de retraite sont gérés par la Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers à laquelle notre entreprise est adhérente.

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	73 255			73 255
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	188 344			188 344
Immobilisations incorporelles	261 599			261 599
- Terrains	359 738			359 738
- Constructions sur sol propre	1 030 746			1 030 746
- Constructions sur sol d'autrui	4 030 023			4 030 023
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 659 093	139 603		2 798 696
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 094 342	1 184 890	295 581	8 983 651
- Installations générales, agencements aménagements divers	-			-
- Matériel de transport	109 022		5 330	103 692
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	365 110	41 693	9 557	397 246
- Emballages récupérables et divers	-			-
- Immobilisations corporelles en cours	-			-
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 648 074	1 366 187	310 469	17 703 792
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 118 139	-	-	10 118 139
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	421 923	23 974	11 038	434 859
Immobilisations financières	10 540 062	23 974	11 038	10 552 998
ACTIF IMMOBILISE	27 449 736	1 390 162	321 507	28 518 391

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques

- Cet exercice a été marqué par le retour à une activité normale contrairement à l'exercice 2020 impacté par les événements liés à l'épidémie de Covid19.

Evénements postérieurs à la clôture

- En février 2022 l'entreprise a acquis 67% des parts de la société Sénégalaise RENOV INDUSTRIES pour 502 500 €

- Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. L'entreprise PHILIPPE LASSARAT et ses filiales ne sont présentes dans aucun des deux pays et ne sont donc pas exposées directement par le conflit. Toutefois les conséquences de ce conflit pourraient impacter les comptes de l'exercice 2022 avec notamment la hausse de certains postes de charges. La Direction n'anticipe pas d'impact remettant en cause la continuation d'exploitation de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

La mise en œuvre des nouvelles règles sur les dépréciations des fonds commerciaux et des écarts d'acquisition n'a aucune incidence sur la présentation des comptes 2021. Les actifs non précédemment amortis, ne font pas l'objet d'amortissement, en l'absence de limite prévisible à leur durée d'utilisation.

Conformément aux règlements N°2015-06 et N° 2015-07 de l'ANC, il a été réalisé un test de dépréciation par actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Fonds commercial – Eléments achetés : 73 255 €, déprécié à hauteur de 34 900 €.

Autres postes d'immobilisation incorporelle – Eléments apportés : 188 344 €.

Il s'agit du mali technique constaté lors de la TUP de la SCI Ribécourt fin 2015, rattachable à un bien immobilier financé en crédit-bail. Cet actif correspondant à la valeur de la promesse unilatérale de vente est considéré comme un actif incorporel toute la durée du contrat.

Il sera réaffecté en immobilisation corporelle lors de l'éventuel levée d'option d'achat du bien.

Au 31/12/2021, les tests de dépréciation réalisés ont mis en évidence aucune perte de valeur.

Composants

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Quote-part décomposition	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Structure - Gros œuvre	50%	40	LINEAIRE
Installations électriques	10%	20	LINEAIRE
Sanitaire et plomberie	10%	30	LINEAIRE
Agencements	30%	15	LINEAIRE

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLE										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SA LASSARAT BENELUX	110	45	99	268	191			0	-20	
LASSARAT ALGERIE *			69	20	0	13 #				
LASSARAT EGYPTTE *			99	11	0					
LASSARAT CONS.DO BRASIL	105	-284	96	278	0			213	-8	
LUSOBLAST	100	3270	85	85	85			2444	279	
LASSARAT CONGO	30	1109	95	154	0			4780	314	
LASSARAT INTERNACIONAL	100	237	100	100	100			18181	3073	
PROFIELD NIGERIA LTD (chiffres 2018)	1	-262	59	336	0			173	-270	
SARL LASSARAT CAMEROUN *	15		100	15	0					
TUBOS VOUGA	8 542	-3412	99	6500***	6500		854	14068	428	
LASSARAT NEDERLAND	50		100	50	0	257 #				
LASSARAT COLOMBIA	66	-247	100	91	0			0	-82	
SCI MISTRAL	1	-38	100	305	305	186		53	39	
- Participations										
(détenues entre 10 et 50%)										
LASSARAT ANGOLA	12	4838	49	168	168	974		20103	3620	
SARL OLGUI MARINE SERVICE	70	401	49	760	245			0	-14	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

* Société en sommeil

*** Dont 5 250 K€ d'actions ordinaires et 1250 K€ d'actions préférentielles remboursables en 2025

provisionné à 100%

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital et résultat - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	34 900			34 900
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	34 900			34 900
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	837 207	16 592		853 800
- Constructions sur sol d'autrui	3 579 761	81 765		3 661 526
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 840 101	180 894		2 020 995
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 153 948	851 579	294 389	6 711 138
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	107 229	1 791	5 330	103 691
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	294 347	39 759	9 557	324 549
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 812 595	1 172 383	309 277	13 675 702
ACTIF IMMOBILISE	12 847 495	1 172 383	309 277	13 710 602

Notes sur le bilan**Actif circulant**

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Approvisionnements				
Matières premières	60 000	60 000		-
Autres approvisionnements				
Total I	60 000	60 000	-	-
Production en cours				
Travaux - Prestations de services	1 533 880	1 442 246	91 634	
Autres				
Total II	1 533 880	1 442 246	91 634	-
Production stockée			91 634	-

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 256 634 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	974 196		974 196
Autres	434 859	9 750	425 109
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et comptes rattachés	22 168 511	22 018 383	150 128
Personnel et comptes rattachés	34 713	34 716	
Organismes sociaux	20 012	20 012	
Etat	967 839	967 839	
Groupe et associés	532 318	74 724	457 593
Débiteurs divers	63 085	63 085	
Charges constatées d'avance	61 097	61 097	
Total	25 256 634	23 249 606	2 007 028

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	720 525
Personnel - Produits à recevoir	
Etat - Produits à recevoir	
Fournisseur avoir à recevoir	41 863
Total	762 388

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 697 910	18 231	-	1 716 141
Stocks	-			-
Créances et Valeurs mobilières	387 860	72 960	53 839	406 981
Total	2 085 770	91 191	53 839	2 123 122
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		72 960	53 839	
Financières		18 856		
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 406 981 Euros.

Reprises de l'exercice utilisées : 53839

Reprises de l'exercice non utilisées :

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 6 000 000,00 Euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 120,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50 000	120
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50 000	120

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision collective des associés du 29/06/2021

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	760 487
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	760 487
Affectations aux réserves	760 487
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	760 487

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	6 000 000				6 000 000
Primes démission					-
Ecart de réévaluation					-
Réserve légale	600 000				600 000
Réserves générales	24 059 287	760 487			24 819 774
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	760 487	760 487	3 138 198		3 138 198
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	31 419 774	-	3 138 198	-	34 557 972

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	300 800	147 121	150 000		297 921
Garanties données aux clients	394 211	50 800	6 211	30 000	408 800
Pertes sur marchés à terme					-
Pertes à terminaison sur contrat	-				-
Amendes et pénalités					-
Pertes de change	1 115	625	1 115		625
Pensions et obligations similaires					-
Pour impôts					-
Renouvellement des immobilisations					-
Gros entretien et grandes révisions	-				-
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					-
Autres provisions pour risques et charges	636 000				636 000
Total	1 332 126	198 546	157 326	30 000	1 343 346
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			6 211		
Financières		625	1 115		
Exceptionnelles		197 921	150 000	30 000	

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

- Remise en état de sites industriels - Protection de l'environnement

Les dépenses futures de remise en état de sites industriels résultant d'une obligation légale ou implicite sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de la valeur actuelle à la clôture. Cette provision s'élève à 636 000 € au 31/12/21 sans changement sur l'exercice

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 791 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 753	14 753		
- à plus de 1 an à l'origine	3 282 419	1 494 150	1 788 268	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 835 865	8 835 865		
Dettes fiscales et sociales	8 672 192	8 672 192		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	369 702	369 702		
Autres dettes (**)	3 987 265	3 694 293	292 972	
Produits constatés d'avance	11 628 971	11 628 971		
Total	36 791 167	34 709 926	2 081 240	-
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	382 770			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 662 006			
(**) Dont envers Groupe et associés	3 962 567			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à "néant".

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 400 000	2 400 000	2 400 000

Emprunt GIAC

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	1 157 117
INT.COURUS NON ECHUS / EMPRUNT	4 041
CHARGES A PAYER PERSONNEL	851 245
PROV.PARTIC.DES SALARIES	578 793
BANQUE INTERETS A PAYER	14 753
CHARGES SOCIALES- CH. A PAYER	498 819
ETAT AUTRES CH. A PAYER	309 076
Total	3 413 844

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d'avance	61 097		
Total	61 097	-	-

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Partie de travaux facturée mais non exécutée	11 628 971		
Total	11 628 971	-	-

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/12/2021
France	90 643 487
Etranger	3 817 936
TOTAL	94 461 423

Charges et produits d'exploitation et financiers**Résultat financier**

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23	5 040
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 116	676 745
Différences positives de change	15 614	6 131
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	16 753	687 916
Dotations financières aux amortissements et provisions	18 857	187 347
Intérêts et charges assimilées	133 029	718 766
Différences négatives de change	38 614	11 995
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	190 500	918 108
Résultat financier	- 173 747	- 230 192

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Elements exploitation	Elements financiers
Indemnités assur. sinistre Alfa Laval	2 468	
TOTAL	2 468	

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 013	2 239
Produits exceptionnels sur opérations en capital	238 500	1 955
Reprises sur provisions et transferts de charge	180 000	74 789
Total des produits exceptionnels	454 513	78 983
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161 985	210
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 192	71 107
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	197 921	63 500
Total des charges exceptionnelles	361 098	134 817
Résultat exceptionnel	93 415	- 55 834

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	5 057 974	1 409 166	3 648 808
+ Résultat exceptionnel	93 415	25 231	68 184
- Participations des salariés	578 793	-	578 793
Déficit antérieur			-
- crédit d'impôt			-
Résultat comptable	4 572 596	1 434 397	3 138 199

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 173 976 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A.Total des bases concourant à augmenter la dette future	-
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
- C3S	117 109
- Perte de change	-
- Participation des salariés 2021	578 793
B.Total des bases concourant à diminuer la dette future	695 902
C.Déficits reportables	-
D.Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	173 976
(A - B - C - D)* 25 %	

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société PHILIPPE LASSARAT SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL P. LASSARAT PARTICIPATIONS, 14 Rue EUGENE THEPOT 76600 LE HAVRE.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Le montant de l'impôt sur les sociétés est identique à celui que supporterait Philippe LASSARAT SAS si elle n'était pas intégrée. L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 544 personnes dont 7 apprentis et 7 handicapés

	Personnel salarié
Cadres & assimilés cadres	68
ETAM	101
Ouvriers	375
Total	544

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant comptabilisé en honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels est de 60 185€

Identité de la société mère consolidant les compte de la société

Dénomination sociale : SARL LASSARAT PARTICIPATIONS

Capital : 3 536 000 €

Adresse du siège social : 14-16 rue Eugène THEPOT

76600 LE HAVRE

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Nantissements et hypothèques	2 400 000
Engagement de substitution	853 832
	-
Avals et cautions	3 253 832
Engagements en matière de pensions	83 074
Engagements de crédit-bail mobilier	147 151
Engagements de crédit-bail immobilier	247 021
Autres engagements donnés	477 246
Total	3 731 078
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	853 832
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	2 400 000

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions des établissements bancaires	5 586 983
Avals et cautions	5 586 983
Autres engagements reçus	
Total	5 586 983
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

PHILIPPE LASSARAT SAS

Annexe

Autres informations**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	88 000	872 000	904 677		1 864 677
Cumul exercices antérieurs		239 800	414 234		654 034
Dotations de l'exercice		39 967	166 073		206 040
Amortissements	-	279 767	580 307	-	860 074
Cumul exercices antérieurs		822 503	573 858		1 396 361
Exercice		75 540	186 701		262 241
Redevances payées	-	898 043	760 559	-	1 658 602
A un an au plus		76 167	104 086	-	180 253
A plus d'un an et cinq ans au plus		170 853	38 443	-	209 296
A plus de cinq ans		-			-
Redevances restant à payer	-	247 020	142 529	-	389 549
A un an au plus			4 425		4 425
A plus d'un an et cinq ans au plus			4 622		4 622
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle	-	1	9 047	-	9 048
Montant pris en charge dans l'exercice		75 540	201 687	-	277 227

En 2021, l'entreprise n'a pas financé d'investissement par crédit-bail.

- Matériel & outillage : néant
- Matériel de transport : néant

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 83.074 Euros

Le passif social au 31/12/2021 relatif aux indemnités de fin de carrière s'élève à 2.248.721 €. La société a souscrit un contrat d'assurance afin de couvrir cet engagement dont le fonds représente au 31/12/2021 un montant de 2.165.647 €. Le passif non couvert s'élève donc à 83.074 €.